Le référent de l'assainissement ventilation

Energie -Froid- Climatisation

23/11/2026

Public et prérequis

- Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés
- Personnes en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels
- connaître la gestion de projet
- Posséder des notions de physique

Les objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour :

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent l'assainissement de l'air et la ventilation des locaux
- Participer à la rédaction d'un cahier des charges
- Savoir réceptionner une nouvelle installation, contrôler les installations existantes, proposer des améliorations sur des équipements ou installations existants
- Mettre en place des mesures de prévention et de protection

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Pédagogie basée sur les pratiques et les expériences des participants.
- Alternance d'apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.
- Animation par des spécialistes de la prévention des risques.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Les notions de législation et de réglementation qui régissent l'assainissement de l'air et la ventilation des locaux

- Les définitions, les obligations de l'employeur et du maître d'ouvrage pour la conception des lieux de travail
- Les locaux à pollution spécifiques** et non spécifiques
- Les vérifications périodiques et les contrôles

Le dossier d'installation de ventilation

- S'assurer que l'installation permette de protéger efficacement les salariés et d'obtenir une atmosphère de travail saine
- Vérifier que l'installation réponde au cahier des charges
- Suivre dans le temps l'efficacité de l'installation en assurant une bonne traçabilité des opérations de maintenance et des vérifications périodiques

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Les règles à suivre pour analyser et concevoir une installation de ventilation

- Règle N°1 : observation du travail réel
- Règle N°2 : respecter les 9 principes généraux de la ventilation

L'aide à la rédaction du cahier des charges

- Analyse des situations de travail
- Points à préciser aux fournisseurs
- Objectifs à assurer et pour lesquels le fournisseur doit s'engager
- Composition du dossier d'installation et mesures et contrôles réalisés pour la réception de l'installation

Métrologie en ventilation

- La vitesse de captage (anémomètre à fil chaud et à hélice)
- La vitesse d'air en conduit (tube de Pitot)
- Exemple de méthode de contrôle, exemple de feuilles de mesures
- Notions avancées sur les débits, les pressions et les pertes de charges

Modalité d'évaluation

- Contrôle des acquis en fin de formation
- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3